Conseil d'Administration n°4	Mercredi 6 mars – St-Galmier - 19h00/22h30 **Gymnase Rivière** **25 route de Cuzieu** **42330 St Galmier**

Présents:

Membres Elus: Noir Geoffroy (Roanne), Laforge Viviane (Codep), Berthon Stéphane (Codep), Nicolas Meyer (Sorbiers), Raphael Hertzog (Sorbiers), David Arnaudier (St-Chamond), Jacques Romier (Sorbiers),
Invités : Stéphane Coste (pdt La Fouillouse), Romain Séon (pdt St-Galmier), Muriel Vial (pdt Feurs)
ETD/MAD : Nathalie Martin

Excusés élus: Fabien Denis (Roanne), Philippe Solages (Andrézieux-Bouthéon), Laure Grangeon (St-Chamond), Michaël Vial (Genilac)
ETD/MAD excusés: Sylvain Gerbot MAD
Excusés invités: Roanne, Montbrison, St-Marcellin, St-Joseph, Andrézieux-Bouthéon, Genilac, Firminy

Ordre du jour:

1- Quoi de neuf ?
2- Retour sur Conseil des Présidents
3- Coupe de la Loire
4- Licence comité : Pour qui ? Quelles conditions ?
=> annexe au règlement intérieur Chapitre C.3.2 : Licences (en fichier joint)
5- Questions diverses / en vrac

Début réunion 19h15

1- Quoi de neuf ?

- La DDCS nous rappelle que nous devons faire le bilan des actions 2017, pour lesquelles nous avons obtenu des subventions fléchées. Geoffroy s'en est chargé ☺.
- Samedi 30 mars : Assemblée Générale de la ligue.
- Vendredi 29 mars, l'AG du CDOS a lieu. David Arnaudier nous représentera ☺
- Le bureau a décidé d'octroyer une prime d'activité de 300€ à Nathalie – non soumise aux impôts , et qu'elle mérite amplement ☺
- Loire le Département nous subventionne à hauteur de 17600€ pour le financement du poste de Nathalie.
- On a fait appel à la création d'un nouveau logo du Comité auprès des clubs.
    - Une amie de Stéphane Coste (pdt La Fouillouse) est une professionnelle dans ce domaine et propose ses services pour 150€, pour un produit fini de qualité vectorielle.
    - Le comité directeur valide cette collaboration.
    - Stéphane Berthon coordonnera ce projet.
- Dans le cadre de la mutualisation, les clubs dont les étapes du CJL ont été malheureusement annulées recevront leur part du gâteau ☺.

2- Retour sur le conseil des présidents

- Des points sur lesquelles on souhaite revenir ?
    - Feurs et ST-Marcellin, notamment, sont inquiets pour l'an prochain sur la possibilité ou non d'avoir un entraineur, faute de bénévoles. Le comité espère que les choses se décanteront de leur côté.
    - MAD Kévin Forestier (Roanne) : Nous devons être très précis sur les heures qu'il effectue pour le comité. Nathalie a mis en place des fiches Actions afin de clarifier le volume d'heures réel que Kévin effectue (Temps de présence + 25% temps de préparation + frais kilométrique) et que l'ensemble atteigne bien les 82h de mise à disposition prévues.
    - Réforme Circuit Jeunes => Demande faite aux clubs de se positionner, pour ce CA, sur une formule de compétition désirée (Plateau-RDJ-CJL) => Fabien / Raphael / Sylvain : Pour l'instant, nous n'avons pas encore avancé à ce sujet, faute de temps.

3- Coupe de la Loire

Jacques a fait la demande d'autorisation du tournoi sur poona.
Le règlement particulier est mis à jour. Les jeunes s'inscriront par catégorie d'âge, sans surclassement possible. En revanche, des Top A, Top B seront créés dans les catégories afin de limiter les écarts de niveau.
Stéphane Coste nous rappelle avec un grand sourire que la coupe de la Loire se déroule….où ça ? A Saint-Etieeeeeeeenne ☺

Comité d'organisation / Intendance : Nicolas Meyer pilote ce comité d'organisation. Eddy Renaud-Goud (EMBA), Christelle Chanavat (St-Galmier) et Viviane Laforge (Trésorière CDLB) complètent la commission. Merci à eux ☺ Tout se passera bien …. D'autres bénévoles peuvent les rejoindre et seront les bienvenus !

4- Licence comité : Pour qui ? Quelles conditions ?

=> annexe au règlement intérieur Chapitre C.3 : Licences (en fichier joint)
Cette annexe sera soumise au contrôle de la ligue avant mise en application.

Chapitre C3.2 « A titre exceptionnel, la licence peut également être octroyée, dans les Comités départementaux, à des pratiquants individuels en dehors des associations affiliées, sous le contrôle du Comité Directeur de la Ligue, ou par la Fédération sous le contrôle du Secrétaire Général de la Fédération.

Le comité départemental de la Loire acceptera les demandes de licence Comité pour le seul cas suivant :

- **Elus et salariés du comité.**
- **Licence à prix coutant (prix des timbres FFbaD, Ligue, Comité)**

⇨ Vote : Adopté à l'unanimité des élus (7 « pour » - 0 « non » - 0 « abstention »)

5- Questions diverses / en vrac

- Projet de structuration Club de Feurs (Muriel Vial) : N'est pas encore complétement finalisé par les membres du conseil d'administration. Donc pas encore présentable en Mairie.
  => Ce serait bien que ce projet soit finalisé d'ici fin Avril, afin que le comité Départemental et le club de Feurs prennent ensemble rendez-vous auprès de la communauté de commune, avant sa présentation en Mairie de Feurs.
- Le comité Départemental va se doter d'outils pédagogiques : Budget 320€

Fin de séance à 21h57

Le président

Geoffroy NOIR

Comité Départemental
Loire Badminton
4 rue des Trois Meules
42100 Saint - Etienne
Tél. 04 77 595 698
SIRET 389 755 901 00029 - APE 926 C
www.badminton-loire.com

Le secrétaire

Stéphane BERTHON